

Point 2
82
84
87

P04

mt

0
AMBABEL ADDIS-ABEBA A BELEXT B
193 DU 05.05.94 CODE
P/GEO.04
SUGG. RPT DAR ES SALAAM, LE CA

OBJET: RWANDA: CONFERENCE DE PRESSE.

1. EN L'ABSENCE DE SON AMBASSADEUR (A ARUSHA), LE CONSEILLER DE L'AMBASSADE DU RWANDA (UN HUTU QUI VIENDRAIT DE LA GARDE PRESIDENTIELLE) A DONNE CE 4 CRT UNE CONFERENCE DE PRESSE A LAQUELLE IL M'A INVITE. COMME CONVENU AVEC P/GEO.04 JE ME SUIS ABSTENU, ET VU LE NOMBRE RESTREINT D'INVITES, AI DECIDE DE NE PAS Y ENVOYER DE COLLABORATEUR ETHIOPIEN, QUI AURAIT INEVITABLEMENT ETE REPERE. LES ETATS-UNIS AVAIENT EGALEMENT PREFERE S'ABSTENIR ET MON COLLEGE FRANCAIS AVAIT DELEGUE UN STAGIAIRE AUPRES DUQUEL MON COLLABORATEUR EST ENSUITE ALLE AUX RENSEIGNEMENTS.

2. SELON CE COLLEGE FRANCAIS:

- SEULS 2 DIPLOMATES (F ET 1 AFRICAIN NON IDENTIFIE) ET 5 JOURNALISTES (2 ETHIOPiens, 1 BURUNDAIS, 2 NON-IDENTIFIES) ETAIENT PRESENTS.

- LE DIPLOMATE RWANDAIS AURAIT SURTOUT CRITIQUE LE FPR QUI REFUSE DE PARLER AU GOUVERNEMENT ET VEUT NEGOCIER AVEC L'ARMEE, ALORS QUE L'ARMEE DEPEND DU GOUVERNEMENT ET A LA SITUATION EN MAINS (LAPSUS INTERESSANT: 'LES MASSACRES SONT SOUS CONTROLE').

- LE CONTINGENT BELGE DE LA MINUAR A ETE ACCUSE DE NEGLIGENCE COUPABLE DANS LE CONTROLE DE L'AEROPORT.

4
- IL A ETE FAIT ETAT DU FAIT QUE 2 MERCENAIRES BELGES AURAIENT ETE TUES EN-DEHORS DE KIGALI.

- LE SOUTIEN OUGANDAIS AU FPR A ETE MONTE EN EPINGLE (PAS D'ALLUSION A UN SOUTIEN BELGE).

- LE FAIT QUE LE PRESIDENT ET LE VICE-PRESIDENT DU FPR AURAIENT QUITTE KIGALI 2 JOURS AVANT L'ATTENTAT A ETE UTILISE COMME PREUVE DE LA CULPABILITE DU FPR

- LA VISITE A PARIS DU MINAFET RWANDAIS AVAIT POUR BUT DE DEMANDER A LA FRANCE DE DECRYPTER LA BOITE NOIRE DE L'AVION ABATTU.

3. DES PROPOS (S'IL NOUS ONT BIEN ETE RAPPORTES DANS LEUR ENTIERETE) QUI SEMBLent DONC NETTEMENT PLUS MODERES QUE CEUX ENREGISTRES JUSQU'A PRESENT NOTAMMENT A PARIS ET AU CAIRE.

4. A NOTER QUE, CE 2 CRT, DANS UNE ALLOCUTION A UNE CONFERENCE DES MINISTRES CHARGES DE L'ECONOMIE DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE, L'AMBASSADEUR RWANDAIS AVAIT, QUANT A LUI, EGALEMENT FAIT PORTER TOUTES LES ACCUSATIONS CONTRE LE FPR, NE MENTIONNANT PAS LA BELGIQUE. UNE DEMANDE DE CONdamnATION DES ACTIVITES DU FPR A ETE REJETEE PAR LA CONFERENCE.

HAESSENDONCK+